



Devenir propriétaire exclusif ?

Par **kellya**, le **30/12/2010** à **16:52**

Bonjour,

Actuellement, mon frère et moi-même sommes propriétaires à 50% chacun d'une maison que nous avons héritée de nos parents. Je vis seul dans cette maison depuis plus de quinze ans et je suis le seul à payer les impôts et les taxes dans leur intégralité.

J'aurais alors souhaiter savoir si je pouvais devenir le seul et unique propriétaire de cette maison et si oui quelles seraient les démarches à suivre?

Dans l'attente d'une réponse je vous souhaite une bonne journée.

Par **Domil**, le **30/12/2010** à **16:55**

Vous devez proposer à votre frère de lui racheter sa part. S'il refuse, vous devrez l'assigner en justice.

De son côté, il est en droit de vous demander une indemnité d'occupation (concernant les arriérés, je ne sais pas si c'est sur les 15 ans ou seulement sur 5 ans).

Par **kellya**, le **30/12/2010** à **17:07**

Et le fait que j'ai payé tous les impôts tout seul depuis toutes ces années ne m'avantage en rien ?

Par **Domil**, le **30/12/2010** à **17:10**

non, sauf à les avoir payés pendant 30 ans.

Vous pouvez aussi lui demander le remboursement de la moitié de la taxe foncière

Par **kellya**, le **30/12/2010** à **17:11**

très bien. Merci pour vos réponses et bonne soirée